

Infos année 2024-2025:

Première communication: 15 octobre

Étape 1: 28 août au 1 novembre - Bulletin semaine du 11 novembre

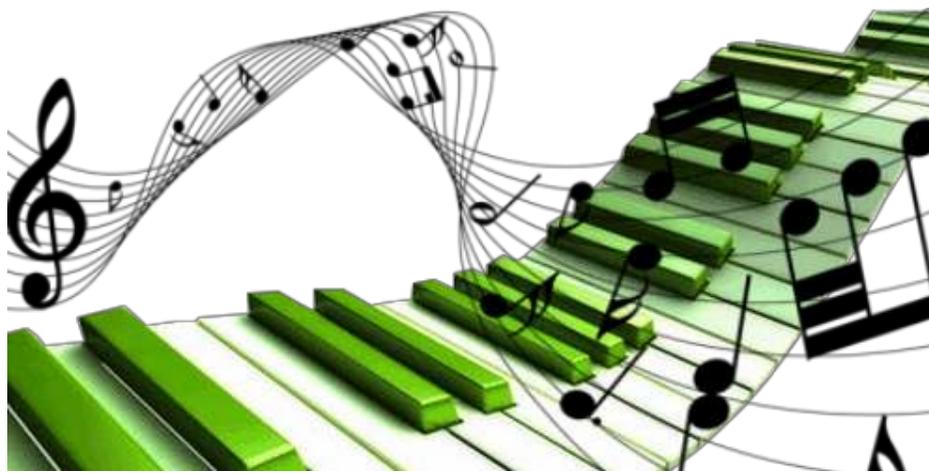
Étape 2: 4 novembre 2024 au 6 février 2025 - Bulletin semaine du 17 février

Étape 3: 10 février au 20 juin - Bulletin la première semaine de juillet.



Planification annuelle 2024-2025 Spécialiste – MUSIQUE

À l'intention des parents



Musique, 1^{re} année

Compétences développées par l'élève

Inventer des pièces vocales ou instrumentales	Avec le soutien de son enseignant, l'élève apprend à inventer de courtes pièces musicales.
Interpréter des pièces musicales	Avec le soutien de son enseignant, l'élève apprend à interpréter de courtes pièces vocales et instrumentales. Il utilise sa voix et quelques instruments simples. Il apprend quelques connaissances liées à la musique.
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades	Avec l'aide de son enseignant, l'élève nomme des contenus présents dans l'œuvre musicale. Il apprend à faire des liens entre ce qu'il a ressenti et l'œuvre entendue.

Le programme de musique comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la première année, l'élève développe les trois compétences avec le soutien de son enseignant.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 28 août au 1er novembre		2 ^e étape (20 %) Du 4 novembre au 6 février		3 ^e étape (60 %) Du 10 février au 20 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin ?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin ?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MEES / CS	Résultat inscrit au bulletin
<p>Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation.</p> <p>Apprentissage de cellules rythmiques de base (percussion corporelle).</p> <p>Initiation aux percussions simples (ex : claves, guiro, bloc de bois, etc.).</p> <p>Création d'effets et/ou trames sonores.</p> <p>Apprentissage mélodique par le chant.</p> <p>Présentation à travers les diverses situations d'apprentissage, de compositeurs et interprètes ainsi que de leur importance.</p>	Non	<p>Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation.</p> <p>Initiation aux percussions mélodiques (xylophones et carillons).</p> <p>Apprentissage d'accompagnement sous forme d'ostinato.</p> <p>Initiation au jeu d'ensemble: répondre aux directives d'un chef.</p> <p>Reconnaissance auditive de certains éléments de base (ex.: lent/rapide, série sons ascendants/descendants, etc.)</p>	Oui C1+ C2+ C3	<p>Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation.</p> <p>Apprentissage de pièces chantées en s'accompagnant aux percussions.</p> <p>Création d'une pièce simple.</p> <p>Observation simple de la composition de ses pairs.</p>	Non	Oui C1+C2+C3